



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lait et produits laitiers

Question écrite n° 102744

Texte de la question

M. Jean Grellier alerte Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation de Yoplait. Sodiaal et PAI Partners ont annoncé vendredi 18 mars 2011 un accord d'exclusivité avec General mills en vue de l'acquisition par le groupe américain de 50 % de Yoplait. "À l'issue d'un processus commencé fin 2010, Sodiaal et PAI partners, qui détiennent conjointement Yoplait, ont conclu un accord d'exclusivité de négociation avec le groupe américain General mills", ont annoncé Sodiaal et PAI dans un communiqué commun. Cette opération consacre certes les liens anciens entre Yoplait et General mills, ce dernier détenant la licence relative à la marque Yoplait sur le territoire américain depuis 1977. Pour autant, deux groupes français Bel et Lactalis avaient fait acte de candidature en vue de valoriser Yoplait à hauteur, respectivement, de 1,2 milliard d'euros et 1,45 milliard. L'offre de General mills serait jugée la plus généreuse puisque se situant autour de 1,6 milliard d'euros. PAI partners est entré dans Yoplait en 2002 en déboursant 70 millions en 2002, a investi quelque 200 millions dans l'entreprise depuis. Son rôle a été déterminant dans le sauvetage de l'entreprise et permet aujourd'hui une valorisation qui permettra certainement un développement nécessaire à l'international et notamment dans les pays émergents où le groupe est encore absent. Les éléments publiés par Yoplait mettent en évidence que la valeur réelle du groupe se situerait à hauteur de 1,5 milliard d'euros, ce qui correspond à 12,5 fois l'EBITDA de la société. À la faveur d'un travail de fond qui mérite d'être salué, Yoplait est redevenu bénéficiaire en net depuis 2007. Cette performance démontre la pertinence d'un modèle économique fondé en grande partie sur le secteur coopératif. Aussi, il est impératif que tous les acteurs de cette réussite se voient reconnus et récompensés ; les producteurs laitiers qui ont directement contribué doivent impérativement être partie prenante à cette réussite collective. Aussi, il lui demande d'être vigilant aux événements qui se produiront dans les jours à venir afin de ne pas laisser se diffuser un sentiment d'amertume et d'incompréhension au sein de la filière laitière.

Texte de la réponse

Le 18 mars 2011, Sodiaal et PAI Partners ont décidé d'entreprendre des négociations exclusives avec Général Mills en vue du rachat de 50 % de Yoplait. L'intérêt qu'a suscité Yoplait chez des investisseurs du monde entier témoigne de la performance de l'industrie laitière française. Le Gouvernement est attaché à la préservation des emplois et à l'avenir de la filière laitière en France. Il sera particulièrement attentif à la mise en place par les actionnaires d'un plan industriel de développement favorable à l'emploi, à l'innovation et aux producteurs de lait. Le secteur laitier est stratégique pour la France. C'est la raison pour laquelle le fonds stratégique d'investissement examine l'opportunité d'accompagner Sodiaal dans ce projet d'investissement dans Yoplait.

Données clés

Auteur : [M. Jean Grellier](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102744

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2629

Réponse publiée le : 17 mai 2011, page 5036